

Le Journal du Réseau

Vers des Politiques Communales de Santé

La santé à l'échelon communal ? Flashback...

Campagne de sensibilisation des candidats aux communales : quelles nouvelles ?

Dans le précédent numéro, nous avons détaillé les trois axes de cette action qui vise à sensibiliser les candidats à la pertinence de définir une politique de santé au niveau communal. En voici des nouvelles fraîches. Presse écrite : une série de six articles est en cours de publication dans *Le Ligeur* depuis le 30 août. Radios locales : une émission de 28' réalisée par Télé Sambre sera à la disposition des onze autres chaînes locales de la Communauté française à partir du 20 septembre. Théâtre-action : « De Bel Air à Val d'Or », la pièce de la Compagnie Maritime, commence son périple (qui continuera en 2007) dès le 14 septembre au Centre Culturel d'Aisleau-Presles. Autres représentations en septembre à Verviers, Enghien, Marchienne-au-Pont et Tamines. Les suivantes auront lieu le 27 et le 28 novembre au Palace à La Louvière. Chapelle-lez-Herlaymont, Fleurus et Seneffe sont également sur les rangs mais les dates ne sont pas encore fixées. Renseignements auprès de l'ASBL Santé Communauté Participation, qui coordonne la campagne : 071 301 448 ou martine.bantuelle@sacpar.be

Denis Liselele : Il y a 6 ans que j'ai commencé à mener une politique en faveur de la santé à Sambreville. Cette démarche me paraît vraiment pertinente : la commune est le lieu de vie des personnes, c'est donc même plus qu'une question de proximité ; l'échelon communal permet de diffuser des messages qui concernent directement la population.

Cela ne peut se faire qu'en allant vers les gens par tous les canaux disponibles car ils ne se tournent pas nécessairement vers l'information. Un des moyens les plus adéquats est d'obtenir l'adhésion des associations locales : elles constituent des relais qui sensibilisent aux messages leur réseau d'affiliés. Cela permet de les mobiliser.

A la veille des élections communales, il nous a semblé que c'était le moment de faire le point sur la promotion de la santé à l'échelon local. Pour ce faire, nous avons demandé à quatre mandataires impliqués dans des projets de santé dans le cadre du Réseau de répondre à quelques questions. Ce sont Mmes Anne-Catherine Roobaert (Echevine de la Santé de Braine-le-Comte¹) et Christine Gallez (Echevine de la Citoyenneté de Jette²), et MM. Denis Liselele (Echevin de la Santé de Sambreville³) et Jacques Vedrin (ancien Echevin de la Santé de Forest³). Les réponses sont livrées ici dans leur ordre d'arrivée à la rédaction.

D'abord une question globale : avec le recul que vous avez maintenant, quel regard portez-vous sur le principe même de mener au niveau communal une politique favorable à la santé ? Est-ce pertinent ? Est-ce réaliste ?

champs électromagnétiques. Lors de l'installation d'une antenne GSM sur leur territoire, au-delà des mécanismes législatifs, les autorités communales peuvent informer et consulter les habitants. En 2005, le Service Education permanente de l'ASBL Question Santé avait déjà mis à la disposition du public une brochure sur les antennes GSM (voir le n° 21 du Journal du Réseau). La brochure est disponible sur demande (version papier) et téléchargeable sur le site www.questionsante.be (version PDF). Une exposition sur le même thème est dès à présent disponible. Elle est composée de huit panneaux faciles à accrocher. Ces panneaux reprennent les titres suivants :

- le GSM, un produit de grande consommation ;
- ondes émises par les antennes GSM et les riverains ;
- antennes GSM et principe de précaution ;
- implantation d'antennes GSM dans nos paysages ;
- implantation d'antennes GSM et habitants/citoyens
- antennes GSM et pouvoirs communaux ;
- des conclusions.

La brochure et l'expo peuvent étre utiles aux pouvoirs communaux désireux d'informer les citoyens. Ces deux outils sont complémentaires mais peuvent aussi être utilisés séparément ; ils peuvent s'intégrer dans une actualité ou un événement « santé » local.

Pour tout renseignement :
tél. 02 512 41 74, fax 02 512 54 36 ou
education.permanente@questionsante.be

Le Journal du Réseau est réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé chargé de la communication, géré par l'asbl Question Santé, 72 rue du Viaduc, 1050 Bruxelles. Tél. 02 512 41 74 - Fax 02 512 54 36. E-mail : question.sante@skynet.be. On trouve le Journal du Réseau et le Fax Santé Communes sur le site www.questionsante.org. Secrétaire de rédaction : Alain Cherbonnier. Maquette : Frédérique Guiot. Le conseil de rédaction est assuré par le comité de pilotage. Les articles non signés sont de la rédaction. Les articles signés n'engagent que leur auteur. Editeur responsable : D' Patrick Trofois. 72 rue du Viaduc - 1050 Bruxelles



MANGER PLUS SAINEMENT A L'ECOLE : APPEL A PROJETS

La Fondation Roi Baudouin lance pour la rentrée scolaire un appel aux projets à but non lucratif visant à améliorer l'offre d'alimentation dans les écoles. Cet appel concerne tous les types d'aliments que peut recevoir un élève durant la journée : repas chauds, « repas tartines », goûter, collations, boissons. Et ce pour tout type d'enseignement, de la maternelle au secondaire. Selon l'ampleur du projet, le soutien financier de la FRB peut aller de 1.500 à 15.000 euros.

Peuvent répondre à cet appel :

- les établissements scolaires ;
- les Centres locaux de promotion de la santé (CLPS) ;
- les Services de promotion de la santé à l'école (PSE) ;
- les Centres psycho-médico-sociaux (PMS) ;
- toute organisation non commerciale développant un projet spécifique et concret avec une ou plusieurs écoles.

Comment introduire le dossier de candidature ?

- Téléchargez le dossier de candidature à l'adresse www.kbs-frb.be ou téléphonez au 070 233 065 en mentionnant le numéro de référence de l'appel : J2140-F.
- Complétez le dossier et renvoyez-le, pour le 15 décembre 2006 au plus tard, de préférence par e-mail à l'adresse gmt@kbs-frb.be, ou par courrier à la Fondation Roi Baudouin, 21 rue Brederode, 1000 Bruxelles.

BRÈVES

UN RESEAU LOCAL POUR PROMOUVOIR LA SANTE A L'ECOLE

Le 24 octobre prochain, à la Maison des Associations de La Louvière, aura lieu une matinée destinée à promouvoir les services qui proposent un accompagnement méthodologique pour développer des projets de promotion de la santé en milieu scolaire. Cet accompagnement méthodologique se situe dans le cadre de référence suivant :

- la Charte d'Ottawa, et plus particulièrement les notions de participation, d'action sur l'environnement, d'éducation pour la santé et d'approche intersectorielle ;
- le questionnement des acteurs des projets sur le sens de leur action et sur l'engagement durable de leur institution ;
- l'acquisition par ceux-ci de méthodes et de techniques d'analyse de situation, de construction, de conduite et d'évaluation de projet ;
- le soutien des acteurs dans une démarche de qualité.

Cette matinée s'adresse principalement aux acteurs du terrain scolaire, aux mandataires politiques, aux

éducateurs des services communaux de proximité, aux travailleurs psycho-médico-sociaux et aux acteurs de l'éducation permanente. Elle vise le développement d'un réseau local, à l'initiative d'un groupe de travail placé sous l'égide de La Louvière Ville-Santé. De nombreux services et associations de la région y sont représentés, parmi lesquels le CLPS de Mons-Soignies et l'Observatoire de la Santé du Hainaut.

Informations et inscriptions
au 064 277 966.

UNE EXPO SUR LES RISQUES DES ANTENNES GSM

De plus en plus, des antennes GSM sont placées dans nos communes. Actuellement, sur le territoire belge, environ 8000 antennes GSM sont réparties sur 6000 sites. Par ailleurs, dans un futur proche, on prévoit entre 2000 et 3000 sites de plus pour les besoins de couverture GSM et UMTS (système de communication mobile de la troisième génération). Or, les populations proches de ces sites sont exposées aux ondes émises par les antennes. Se pose dès lors la question des possibles nuisances pour la santé dues aux expositions à ces



Jacques Vedrin : Tout essai d'améliorer la santé publique est réaliste et pertinent. Le problème est de le faire accepter par les autres, ce qui n'est pas toujours évident !

Lorsqu'on porte un projet, on ne se fait pas toujours bien voir. Prenons l'exemple de la coopération au développement : nous avons décidé d'aider un petit village à installer des latrines, eh bien, on s'est moqué de nous à plus d'une reprise. On ne se rend pas compte qu'on peut, avec des moyens parfois très simples, éviter des épidémies de dysenterie... Bien sûr, la Commune n'a pas beaucoup de moyens financiers mais aussi humains, et on les affecte à des choses qu'on trouve plus intéressantes ou plus rentables.

Christine Gallez : Ce qui est très intéressant, c'est que l'on s'adresse à toute la population, de manière transversale. Même si on a choisi de « cibler » un public particulier – ici les personnes âgées –, on arrive à sensibiliser tout le monde à partir de là. Y compris des jeunes. Et cela a été possible grâce au secteur associatif : ce sont les associations qui ont fait le plus beau travail.

Anne-Catherine Roobaert : C'est une bonne idée de mener une politique favorable à la santé car plusieurs associations y travaillent sur le terrain communal. Le projet a permis de créer un groupe de travail unique comprenant des gens issus d'horizons

différents – des politiques, des habitants, des acteurs associatifs – mais travaillant tous dans le même sens : la santé des citoyens.

Passons maintenant à des questions plus spécifiques aux projets communaux : quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées ?

Denis Liselele : L'incompréhension ou le manque d'intérêt du Collège pour cette problématique. En effet, les résultats ne sont pas toujours immédiats ni objectivables, et donc peu exploitables en politique ! Une autre difficulté est de conceptualiser la promotion de la santé ; il y a une confusion avec les soins de santé. Cette confusion est notamment perceptible au niveau du Collège, qui est actionnaire de l'hôpital et investit de l'argent pour la santé mais du côté curatif. Troisième difficulté : à la fin du subside accordé à Sambreville par la Communauté française dans le cadre de l'appel à projets communaux, la Commune n'a pas pris en charge le salaire de la coordinatrice. Depuis lors, peu de réalisations ont pu être menées.

Jacques Vedrin : Je crois qu'il y a une prise de conscience insuffisante. Les gens qui sont au pouvoir – élus dans la majorité ou l'opposition, peu importe – ne se rendent pas toujours compte de l'importance de certains problèmes car ils ne les vivent pas ! Ils sont cultivés, ils font de la

prévention eux-mêmes sans le savoir, ils ne se rendent pas compte que, si certains ne se soignent pas, ce n'est pas seulement parce qu'ils n'ont pas d'argent mais aussi parce qu'ils ne savent pas ce qu'il faut faire !

Christine Gallez : Une première difficulté était spécifique à la Commune de Jette : il n'y avait pas de personnel communal mobilisable pour un tel projet. Je n'ai pu compter que sur ma collaboratrice. Une seconde difficulté est le caractère transversal du projet : je n'ai en charge ni la Santé ni le Troisième Âge, je risquais donc d'empiéter sur ces compétences. J'ai eu le soutien des Echevins impliqués via les services sociaux ou par le thème lui-même, mais cela n'a pas été toujours facile. Le transversal, ce n'est pas acquis.

Anne-Catherine Roobaert : Il faut regretter que la santé ne fasse pas partie des priorités de certains acteurs communaux. Et puis, sur un plan purement pratique, quand il s'agit d'organiser des activités, il n'est pas facile de trouver des dates qui concordent pour tout le monde !

Quels sont les résultats que vous avez atteints, les succès que vous avez obtenus ?

Denis Liselele : Nous avons créé une commission communale pluraliste de la santé. Environ 80 personnes s'y sont impliquées ponctuellement et un noyau d'une quinzaine de personnes s'y investit d'une manière permanente. L'objectif est de sensibiliser la population à diverses problématiques de santé. La collaboration avec l'associatif s'est révélée très positive.

Jacques Vedrin : Nous avons fait une campagne de dépistage de l'ostéoporose qui n'a pas mal marché. Et surtout il y a l'Observatoire de la Santé et du Logement ; le rapport de l'Observatoire est très régulièrement utilisé. On n'a pas de résultats palpables directement, mais c'est au fil des années que c'est intéressant.

Christine Gallez : Pour moi, le plus grand succès est la création d'une dynamique de participation citoyenne chez les seniors. Après deux ans, on peut dire que ceux d'entre eux qui ont été touchés par le projet se sont sentis écoutés, entendus, qu'ils ont pu s'exprimer en

tant qu'acteurs de la vie communale. Nous avons rencontré des personnes qui ne se contentaient pas du rôle de consommateurs d'activités toutes faites. L'autre point très positif est la collaboration avec les associations. Même si la Commune coordonnait, ce sont elles qui ont porté la réflexion et l'action avec le public. Ce fut un partenariat où les uns s'appuyaient sur les autres et où chacun pouvait mettre en œuvre ses compétences.

Anne-Catherine Roobaert : Nous avons pu mettre sur pied un groupe travaillant de manière conviviale pour atteindre un seul et même objectif. Le projet a entraîné une réflexion commune des enseignants, des parents et des élèves à propos de la nourriture saine.

Comment a réagi la population concernée par le projet ?

Denis Liselele : La population a répondu à notre appel à participer aux manifestations proposées, qu'il s'agisse des conférences ou des forums thématiques (petite enfance, troisième âge, intergénérationnel...). Le principe de base est la gestion de la santé en famille. La population a également manifesté un intérêt suite aux publications parues dans le bulletin communal trimestriel.

Jacques Vedrin : Les gens sont venus aux manifestations, ils étaient intéressés. Mais on a dû constater que certains professionnels de santé contactés n'ont pas bien réagi. Est-ce qu'ils avaient peur qu'on les court-circuite, qu'on leur « prenne » un malade ? J'espère que ce n'est pas cela mais ce n'est pas non plus impossible ! Quant au projet d'Observatoire, il a été apparemment bien accepté, notamment lors de la présentation aux habitants.

Christine Gallez : J'en ai déjà parlé dans ma réponse précédente, mais j'ajouterais que les personnes âgées isolées se sont recréé un réseau social via les activités auxquelles elles ont participé. Certaines se sont trouvées des centres d'intérêt communs et se sont revues ensuite : des liens se sont créés en dehors de nous... Le Café des Âges a aussi montré l'importance des débats intergénérationnels. Quelques jeunes adultes y ont participé, ils ont pu entendre les critiques des seniors

et y répondre. Un jeune d'origine maghrébine a parlé de la valeur des personnes âgées dans sa culture ; le régisseur du centre culturel, qui porte de nombreux piercings, s'est rendu compte que son look était effrayant pour les seniors – mais il a aussi pu évoquer la relation très positive qu'il a avec sa grand-mère... Ce fut un dialogue très riche.

Anne-Catherine Roobaert : La population était intéressée et même enthousiaste ; les gens ont exprimé leur intention de changer leurs habitudes alimentaires – mais ce sont des commentaires qu'ils ont faits lors des activités, il n'y a pas eu d'évaluation sur le long terme.



Quelles perspectives voyez-vous maintenant, soit pour poursuivre le projet, soit pour mener d'autres actions ou prendre d'autres mesures favorables à la santé ?

Denis Liselele : Une réunion vient de se tenir avec le Bourgmestre sortant (qui ne se représentera pas), le Premier Echevin et le Président de la commission communale, afin de démontrer la nécessité d'engager une coordinatrice/secrétaire à temps plein dont le salaire serait pris en charge par la Commune. C'est la condition nécessaire à la réalisation de nouvelles actions en faveur de la santé.

Jacques Vedrin : Evidemment, je ne serai plus responsable à un haut niveau... Mais ce que j'aimerais faire, ce sont des choses qui coûtent trois

fois rien, comme le dépistage gratuit du diabète. La moitié des diabétiques s'ignorent ! Pour l'ostéoporose et l'hypertension, cela ne devrait pas être difficile à mettre en place si on collabore avec des médecins. Il y a aussi beaucoup à faire en accord avec les écoles et des professionnels de santé qui accepteraient d'aller y parler d'un problème ou l'autre. On pourrait demander aux jeunes eux-mêmes de quoi ils voudraient discuter. Tout cela ne demande pas beaucoup d'argent. Car les budgets communaux sont vite dans le rouge, il ne s'agit pas de demander des sommes folles ! Il y a des tas de choses à faire dans une commune, des tas de choses ont une influence sur la santé, à commencer par les travaux publics, la voirie...

Christine Gallez : Cela dépend évidemment du résultat des élections ! Mais je souhaite aller dans le même sens, celui de la participation citoyenne, en ouvrant la porte à d'autres publics. Quoi qu'il en soit, Entour'âge ne restera pas lettre morte : la collaboration entre les associations va se poursuivre, on cherchera le moyen de les aider financièrement même si la Commune ne les soutient plus. Si elles arrivent à continuer, ce sera le signe que j'ai atteint mon but : créer une dynamique avec les seniors et avec l'associatif... Par contre, je ne suis pas encore parvenue à créer un service de bénévolat où les personnes âgées pourraient valoriser leurs savoirs et leurs savoir-faire. J'aimerais bien y arriver.

Anne-Catherine Roobaert : Nous comptons poursuivre le projet en créant une commission communale consultative de la santé, rassemblant tous les acteurs de terrain ainsi que les politiques. Via ce groupe, nous pourrions obtenir des subventions et pérenniser notre action.

Propos recueillis par Viviane Vandenberg, Bruno Vankelegom, Alain Cherbonnier.

Photos © Jean-Louis Saiz/Question Santé

1. Voir le n° 12 du Journal du Réseau.

2. Voir le n° 22.

3. Voir le n° 13.